

Règlement Escrapade 2025

L'Escrapade – 20ème édition

Les chemins parcourus vous permettront de découvrir Journans, authentique village de vigneron niché au cœur du Revermont. Cette région de l'Ain offre des chemins très escarpés et des points culminants garantissant de très beaux paysages.

De la place du village, vous monterez sur les hauteurs de Sènisiat pour poursuivre jusqu'au Mont Rignat et sa vue à 360°. Après une descente à travers bois et prairies, vous aurez à remonter une côte raide atteignant la Croix de la Dent, pour rejoindre ensuite le hameau de Gravelles par un chemin au milieu des vignes sur la commune de St Martin du Mont. Avant d'atteindre la ligne d'arrivée, vous (re)découvrirez la source de la Reyssouze.

Les parcours des courses enfants empruntent les rues du village.

Cette manifestation est organisée par le Sou des écoles de Journans. Elle a pour unique but de récolter des fonds afin de financer les projets de l'école : sorties, jeux, ateliers.

Le Sou des Écoles remercie les communes de REVONNAS, TOSSIAT, ST MARTIN DU MONT, BOHAS-MEYRIAT, RIGNAT et JOURNANS pour leur aimable participation.

Course populaire 9 km - 260 m de dénivelé / Escrapade 21 km - 700 m de dénivelé

lot offert aux 100 premiers préinscrits / Nombreux lots

En pratique

Horaires des courses

09h00 : départ du 21 km

09h30 : départ du 9km

09h40 courses enfants "mini color run" sans classement :

GS-CP (5-6 ans) : 600 mètres

CE1-CE2-CM1-CM2 : Poussin : éveil athlétique : 850m

12h30 : remise des récompenses trail

Accueil des courses

Dès le samedi 12 avril de 14h à 18h / le dimanche 13 avril à partir de 7h30 jusqu'à 8h50 pour le retrait des dossards

- Retrait des dossards pour les préinscrits
- Inscription trail sur place
- Inscription courses enfant jusqu'à 9h30

Ravitaillements prévus

Pour le 9km, un ravitaillement liquide (eau) est prévu au 6^{ème} km à la Croix du Mont. Pour les 21km, un ravitaillement liquide à la Croix du Mont (6^{ème} km) et un liquide et solide, à Gravelles (10^{ème} km).

Ravitaillement pour tous les coureurs à l'arrivée.

Prévoir un gobelet individuel par coureur, aucun gobelet ne sera distribué sur les ravitaillements.

Equipements obligatoires

Des équipements obligatoires sont demandés. Chaque coureur devra avoir une réserve d'eau, un téléphone portable, une couverture de survie et une veste imperméable.

Douches à la disposition des coureurs au camping de Journans si les mesures sanitaires les autorisent

Restauration, buvette sur place pour tous

Tarifs des courses

09h00	Escrapade 21 km (course ouverte à partir des juniors)	20 € (22€ le jour même)
09h30	Course populaire 9 km (course ouverte à partir des cadets)	9 € (11€ le jour même)
09h40	Courses enfants 600 m et 850 m "Mini Color run"	5 €

Tous les départs sont donnés sur la place du village. Barrière Horaire 14h00

Inscriptions

En ligne (www.ledossard.com) : jusqu'au 12 avril 2024 minuit – les modalités se trouvent sur le site <https://www.escrapade.fr/>

Par correspondance avec le bulletin d'inscription au dos (accompagné du règlement à l'ordre du Sou des Ecoles de Journans) et du certificat médical avant le 10 avril 2025 à l'adresse suivante : Antoine Astic - rue de l'église, 01250 Journans

Inscription sur place : le samedi de 14h à 18h00 (sans majoration) et le jour de la course jusqu'à 8h50 (majoration 2 €).

Toute inscription est ferme et définitive. Elle ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Les bulletins d'inscription sont téléchargeables sur <http://www.escrapade.fr/>

Participation

Les licenciés titulaires d'une licence sportive des fédérations suivantes : FFA, FSGT, UNSS ou Jogging Plus et PASS Running année 2024/2025 : photocopie licence à joindre

Les non licenciés titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de la course à pied en compétition ou de pratique de l'athlétisme datant de moins d'un an le jour de la course ; ou Parcours de Prévention Santé (PPS) de mois de 3 mois (<https://pps.athle.fr/>).

Les licenciés de la Fédération sport adapté.

Sécurité

Des secouristes seront au service des coureurs au centre du village. Un médecin et une ambulance seront présents sur les courses. Des signaleurs sont postés à chaque intersection importante.

Classement

Pour chaque course trail, les récompenses se feront de la manière suivante :

- 3 premiers scratch (Hommes et Femmes)
- Classement spécifique sport adapté

Les remises de récompenses se feront à l'issue des derniers arrivés pour les deux courses vers 12h30, uniquement à la salle communale de Journans.

Droit à l'image / Environnement

Les participants autorisent sans limitation de durée les organisateurs à utiliser tout document ou photo sur lesquels ils pourraient apparaître à l'occasion de leur participation à cette manifestation.

Chaque participant veillera à respecter le milieu naturel.